

États financiers intermédiaires de  
(non audités)

## **ACASTI PHARMA INC.**

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

# ACASTI PHARMA INC.

États financiers intermédiaires  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

## États financiers

États intermédiaires de la situation financière .....	1
États intermédiaires du résultat global .....	2
États intermédiaires des variations des capitaux propres .....	3
Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie .....	4
Notes afférentes aux états financiers intermédiaires .....	5

# ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires de la situation financière  
(non audités)

Aux 31 août 2013 et 28 février 2013

		31 août 2013	28 février 2013
<b>Actifs</b>			
<b>Actifs courants:</b>			
Trésorerie		1 205 627	\$
	1 196 568	\$	
Placements à court terme		2 759 672	3 588 227
Clients et autres débiteurs		319 205	450 838
À recevoir d'une société sous contrôle commun		49 658	49 658
Crédits d'impôt à recevoir		454 008	335 501
Stocks		67 338	222 125
Charges payées d'avance		205 273	16 691
		5 060 781	5 859 608
Immobilisations corporelles		16 457	19 278
Immobilisations incorporelles (note 5)		20 795 278	6 291 162
<b>Total des actifs</b>	<b>12 170 048</b>	<b>25 872 516</b>	<b>\$</b>
<b>Passifs et capitaux propres</b>			
<b>Passifs courants:</b>			
Fournisseurs et autres créditeurs		1 356 454	\$
	706 883	\$	
À payer à la société mère (note 6)		2 194 363	1 210 604
Redevances à payer à la société mère (notes 5 et 6)		337 051	528 885
<b>Total des passifs</b>		<b>3 887 868</b>	<b>2 446 372</b>
<b>Capitaux propres:</b>			
Capital social (note 3)		45 071 939	28 922 710
Bons de souscription et droits (note 3)		406 687	406 687
Surplus d'apport		1 753 766	438 711
Déficit		(25 247 744)	(20 044 432)
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>21 984 648</b>	<b>9 723 676</b>
<b>Engagements (note 5)</b>			
<b>Total des passifs et des capitaux propres</b>	<b>12 170 048</b>	<b>25 872 516</b>	<b>\$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

# ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires du résultat global  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	31 août		31 août	
	2013	2012	2013	2012
Revenus provenant des ventes	266 151	\$237 314	\$272 539	\$
Coût des ventes	250 972 (151 307) (128 299)	\$ (123 739)	(153 209)	
Marge brute	114 844 122 673	113 575	119 330	
Frais généraux et charges administratives	(1 847 874)	(1 094 179)	(3 051 313)	(2 162 807)
Charges de recherche et de développement, après crédits d'impôt de 67 306 \$ et 118 507 \$ (33 796 \$ et 107 964 \$ en 2012)	(1 525 565)	(761 135)	(2 304 192)	(1 320 859)
Résultat des activités opérationnelles	(3 258 595)	(1 741 739)	(5 236 175)	(3 360 993)
Revenus d'intérêt	7 677	15 938	17 899	23 137
Charges financières	(652)	(419)	(1 526)	(1 288)
Gain (perte) de change	13 366	(26 246)	16 490	10 698
Produits financiers nets (charges financières nettes)	20 391	(10 727)	32 863	32 547
Perte nette et résultat global total pour la période	(3 238 204) (3 328 446)\$	\$ (1 752 466)	\$ (5 203 312)	\$
Perte par action, de base et diluée	(0,04)\$	(0,02)\$	(0,07)\$	(0,05)\$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	76 949 761	72 705 133	75 056 632	72 681 730

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

# ACASTI PHARMA INC.

États intermédiaires des variations des capitaux propres  
(non audités)

Périodes de six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

	Capital social		Bons de souscription et droits	Surplus d'apport	Déficit	Total
	Nombre	Valeur				
Solde au 28 février 2013	73 107 538 9 723 676	28 922 710 \$	\$406 687	\$438 711	\$(20 044 432)	\$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	–	(5 203 312)	(5 203 312)
	73 107 538	28 922 710	406 687	438 711	(25 247 744)	4 520 364
<b>Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres</b>						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Émission d'actions (note 5)	6 750 000	15 496 000	–	–	–	15 496 000
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (notes 3 et 4)	–	–	–	1 534 195	–	1 534 195
Bons de souscription exercés (note 3)	121 250	30 313	–	–	–	30 313
Options sur actions exercées (note 4)	281 500	622 916	–	(219 140)	–	403 776
Total des apports et des distributions aux propriétaires	7 152 750	16 149 229	–	1 315 055	–	17 464 284
Solde au 31 août 2013	80 260 288 21 984 648	45 071 939 \$	\$406 687	\$ 1 753 766	\$(25 247 744)	\$
Solde au 29 février 2012	72 636 888 14 469 342	28 614 550 \$	\$313 315	\$(1 306 451)	\$(13 152 072)	\$
Perte nette et résultat global total pour la période	–	–	–	–	(3 328 446)	(3 328 446)
	72 636 888	28 614 550	313 315	(1 306 451)	(16 480 518)	11 140 896
<b>Transactions avec les propriétaires inscrites directement dans les capitaux propres</b>						
<i>Apports des propriétaires et distributions aux propriétaires</i>						
Transactions dont le paiement est fondé sur des actions (notes 3 et 4)	–	–	71 061	981 573	–	1 052 634
Bons de souscription exercés (note 3)	103 150	30 848	–	(5 061)	–	25 787
Options sur actions exercées (note 4)	20 000	19 540	–	(5 915)	–	13 625
Total des apports et des distributions aux propriétaires	123 150	50 388	71 061	970 597	–	1 092 046
Solde au 31 août 2012	72 760 038 12 232 942	28 664 938 \$	\$384 376	\$(335 854)	\$(16 480 518)	\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

# ACASTI PHARMA INC.

Tableaux intermédiaires des flux de trésorerie  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

	Périodes de trois mois terminées les		Périodes de six mois terminées les	
	31 août		31 août	
	2013	2012	2013	2012
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>				
Perte nette de la période	(3 238 204)	\$ (1 752 466)	\$ (5 203 312)	\$
	(3 328 446)	\$		
Ajustements :				
Amortissement des immobilisations corporelles	1 338	1 989	2 821	3 960
Amortissement des immobilisations incorporelles	501 182	164 286	665 468	328 572
Rémunération à base d'actions (Produits financiers nets)	993 265	523 007	1 534 195	1 052 634
charges financières nettes	(20 391)	10 727	(32 863)	(32 547)
(Perte) gain de change réalisé	2 607	(7 879)	1 611	7 384
	(1 760 203)	(1 060 336)	(3 032 080)	(1 968 443)
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement</b>				
Clients et autres débiteurs	284 248	(144 998)	131 633	(258 466)
Crédits d'impôt à recevoir	(67 306)	(33 796)	(118 507)	(107 964)
Stocks	150 166	122 987	154 787	137 348
Charges payées d'avance	(162 046)	(6 384)	(188 582)	7 036
Fournisseurs et autres créditeurs	718 525	1 808	649 571	(169 475)
À payer à la société mère	559 214	(346 319)	983 759	202 297
Redevances à payer à la société mère	373	86 864	203 234	126 293
	1 483 174	(319 838)	1 815 895	(62 931)
<b>Sorties nettes liées aux activités opérationnelles</b>	(277 029)	(1 380 174)	(1 216 185)	(2 031 374)
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Intérêts reçus	56	285	96 454	622
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(17 234)	(6 909)	(39 652)	(6 909)
Acquisition de placements à court terme	–	–	(3 000 000)	–
Échéance des placements à court terme	250 000	1 250 000	3 750 000	1 500 000
<b>Rentrées nettes liées aux activités d'investissement</b>	232 822	1 243 376	806 802	1 493 713
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Produit de l'exercice de bons de souscription et d'options	413 776	26 125	434 089	39 412
Frais d'émission d'actions	(29 000)	–	(29 000)	–
Intérêts payés	(652)	(419)	(1 526)	(1 288)
<b>Rentrées nettes liées aux activités de financement</b>	384 124	25 706	403 563	38 124
<b>Gain (perte) de change sur trésorerie détenu en devises étrangères</b>	10 759	(18 367)	14 879	3 314
<b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>	350 676	(129 459)	9 059	(496 223)
<b>Trésorerie au début de la période</b>	854 951	1 223 046	1 196 568	1 589 810
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	1 205 627	\$ 1 093 587	\$ 1 205 627	\$
	1 093 587	\$		
<b>Informations sur les flux de trésorerie Transactions hors caisse</b>				
Émission d'actions ordinaires (note 5)	15 525 000	\$ –	\$ 15 525 000	\$ –
	\$			
Redevances réglées en action (note 5)	395 068	–	395 068	–
Acquisition d'immobilisation incorporelle (note 5)	15 129 932	–	15 129 932	–

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers intermédiaires non audités.

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

---

## 1. Entité présentant l'information financière

Acasti Pharma Inc. (la « Société ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* du Québec (anciennement Partie 1A de la *Loi sur les compagnies* (Québec)). La Société est domiciliée au Canada et le siège social est situé au 545 Promenade du Centropolis, Laval, Québec, H7T 0A3. La Société est une filiale à participation majoritaire de Neptune Technologies et Bioressources Inc. (« Neptune »).

Le 7 août 2008, la Société a commencé à exercer ses activités après avoir acquis de Neptune une licence exclusive mondiale afin de développer et de commercialiser, en utilisant la technologie et la propriété intellectuelle, de nouveaux produits ciblant les maladies cardiovasculaires humaines. La propriété intellectuelle de Neptune est liée aux procédés d'extraction des biomasses marines, telles que le krill. Les produits visent les applications dans les créneaux des médicaments en vente libre, des aliments médicaux et des médicaments sous prescription.

Les opérations consistent à développer de nouveaux produits et à réaliser des essais cliniques sur les animaux et les humains. La quasi-totalité des dépenses de recherche et de développement, d'administration et des dépenses en capital depuis le début de l'exploitation sont reliées au projet décrit ci-dessus.

La Société est exposée à un certain nombre de risques reliés à la réussite du développement de nouveaux produits, à la réalisation de ses études cliniques et aux résultats de ces dernières, à la commercialisation, à l'atteinte des objectifs de développement établis par Neptune dans sa convention de licence et à la conclusion d'alliances stratégiques. La Société devra financer ses activités de recherche et de développement et ses études cliniques. Afin d'atteindre les objectifs de son plan d'affaires, la Société prévoit faire des alliances stratégiques, réunir les capitaux nécessaires et réaliser des ventes. Il est prévu que les produits développés par la Société nécessiteront l'approbation du U.S. Food and Drug Administration et d'organismes internationaux similaires avant que leur vente ne soit permise.

## 2. Base d'établissement

### a) Déclaration de conformité

Ces états financiers intermédiaires ont été établis selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») en fonction des méthodes comptables présentées dans les états financiers annuels audités les plus récents de la Société, sauf pour ce qui est présenté à la note 2 f). Il s'agit des états financiers intermédiaires établis selon les IFRS conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Certaines informations, en particulier les notes complémentaires, normalement incluses aux états financiers annuels établis selon les IFRS ont été omises ou condensées. Par conséquent, les états financiers intermédiaires n'incluent pas toutes les informations requises aux fins des états financiers annuels complets, et donc, doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités et les notes de l'exercice terminé le 28 février 2013.

### b) Continuité de l'exploitation

La Société a subi, depuis le début de l'exploitation, des pertes d'exploitation et a engagé des sorties de fonds considérables liées à l'exploitation. Au 31 août 2013, le passif à court terme de la Société et le montant des charges prévues pour la recherche et développement de son candidat-médicament excèdent considérablement les actifs à court terme. Au 31 août 2013, les passifs de la Société comprennent une somme due à Neptune d'un montant de 2 531 414 \$. La Société prévoit bénéficier du soutien financier de Neptune pour poursuivre son exploitation, sous la forme de financement additionnel, si nécessaire. La continuité de ce soutien est hors du contrôle de la Société. Si la Société ne reçoit pas le soutien financier de sa société mère ou si elle n'obtient pas de financement additionnel, elle risque de ne pas pouvoir poursuivre son exploitation, et réaliser ses actifs et s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités. Par conséquent, il existe une incertitude substantielle quant à la capacité de la Société de poursuivre son exploitation, et ainsi de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal des activités.

Ces états financiers ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation qui suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs et engagements dans le cours normal de ses activités. Ces états financiers n'incluent pas d'ajustements aux valeurs comptables, ni au classement des actifs et passifs et produits et charges, qui pourraient s'avérer nécessaires si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était plus valide.

### c) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis selon la méthode du coût historique, sauf pour les paiements fondés sur les actions qui sont mesurés selon IFRS 2, *Paiements fondés sur des actions*.

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

---

## 2. Base d'établissement (suite)

### d) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Ces états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

### e) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Les jugements critiques réalisés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'effet le plus important sur les montants comptabilisés dans les états financiers incluent :

- L'évaluation de l'hypothèse de la continuité d'exploitation (note 2 b).
- L'identification d'événements déclencheurs indiquant que les actifs incorporels peuvent être dépréciés.

Les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours de l'exercice suivant incluent :

- L'évaluation des paiements fondés sur des actions (note 4);
- Répartition des coûts partagés entre les entités du groupe de Neptune (note 6).

La Société doit aussi interpréter selon son meilleur jugement les critères d'admissibilité de ses dépenses au titre de la recherche et développement (« R&D ») dans l'évaluation du montant des crédits d'impôt à la R&D. La Société constate les crédits d'impôt une fois qu'elle a l'assurance raisonnable qu'ils seront réalisés. Les crédits d'impôt constatés sont soumis à l'étude et à l'approbation par les autorités fiscales, et, par conséquent, les montants pourraient être différents des montants comptabilisés.

### f) Modifications comptables

Le 1<sup>er</sup> mars 2013, la Société a adopté la nouvelle norme suivante émise par l'IASB :

- IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »), définit la notion de juste valeur et établit un référentiel pour mesurer la juste valeur et les obligations de présentation d'informations liées à celle-ci. L'IFRS 13 n'indique pas à quel moment un actif, un passif ou un instrument de capitaux propres est mesuré à la juste valeur mais suggère la marche à suivre lorsqu'une autre norme IFRS permet ou requiert l'utilisation de la juste valeur dans le choix d'évaluation (avec certaines exceptions).

L'adoption de cette norme n'a pas eu d'impact significatif sur les états financiers intermédiaires de la Société.

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

## 3. Capital et autres composantes des capitaux propres

### a) Capital social

#### Autorisé

Nombre illimité d'actions de

- Catégorie A, avec droit de vote (un vote par action), participantes et sans valeur nominale.
- Catégorie B, avec droit de vote (dix votes par action), non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie B sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie B sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,80 \$ par action, sous réserve de certaines conditions.<sup>1</sup>
- Catégorie C, sans droit de vote, non participantes, sans valeur nominale et dividende annuel maximal non cumulatif de 5 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégorie C sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégorie C sont rachetables au gré du détenteur à un prix de 0,20 \$ par action, sous réserve de certaines conditions.<sup>1</sup>
- Catégories D et E, sans droit de vote, non participantes, sans valeur nominale et dividende mensuel variable non cumulatif de 0,5 % à 2 % sur le montant versé pour lesdites actions. Les actions de catégories D et E sont convertibles, au gré du détenteur, en actions de catégorie A, sur une base de 1 pour 1. Les actions de catégories D et E sont rachetables au gré du détenteur, sous réserve de certaines conditions.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Aucune émission et en circulation

### (b) Bons de souscription

Les bons de souscription de la Société se détaillent comme suit aux 31 août 2013 et 28 février 2013 :

	31 août 2013		28 février 2013	
	Nombre en circulation	Valeur	Nombre en circulation	Valeur
<b>Capitaux propres</b>				
Bons de souscription de série 4	5 311 100	–	5 432 350	–
– \$				
Placement privé				
Bons de souscription de série 6	375 000	306 288	375 000	306 288
de série 7	375 000	100 399	375 000	100 399
	6 061 100	406 687	\$ 6 182 350	
	406 687	\$		

La série 4 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 0,25 \$ par action jusqu'au 8 octobre 2013. Durant la période de six mois terminée le 31 août 2013, 121 250 bons de souscription (103 150 en 2012) ont été exercés pour une contrepartie totale de 30 313 \$ (25 787 \$ en 2012).

La série 6 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015.

La série 7 permet au détenteur d'acquérir une action de catégorie A à un prix de 1,50 \$ par action jusqu'au 10 février 2015, sujet à la réalisation de certains jalons convenus et prédéfinis. Les bons de souscription de série 7 sont assujettis à l'acquisition, en nombre égal, sur quatre semestres, sous réserve du service continu et du respect des conditions de performance du marché (187 500 bons de

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

souscription) et autres que du marché (187 500 bons de souscription). Pour la période de six mois terminée le 31 août 2013, la Société a comptabilisé une charge de néant liée à cet octroi (71 016 \$ en 2012).

## 4. Paiement fondé sur des actions

Description des accords de paiement fondé sur des actions

Au 31 août 2013, la Société avait conclu les accords de paiement fondé sur des actions suivantes :

### a) Régime d'intéressement au capital de la Société

La Société a instauré un régime d'intéressement au capital à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants. Le régime vise l'octroi d'options d'achat d'actions de catégorie A. Le prix d'exercice des options octroyées en vertu de ce régime n'est pas inférieur au cours de clôture des actions cotées la veille de l'octroi. En vertu de ce régime, le nombre maximal d'options pouvant être émises s'élève à 10 % des actions de catégorie A d'Acasti détenues par des actionnaires publics, et est assujéti à l'approbation annuelle des actionnaires. Le 27 juin 2013, les actionnaires de la Société ont approuvé le renouvellement du régime d'intéressement au capital de la Société, en vertu duquel le nombre maximal d'options pouvant être émises est désormais de 7 317 128, ce qui correspond à 10 % des actions en circulation à la date d'approbation par les actionnaires. Les conditions d'acquisition et de levée des options sont fixées par le conseil d'administration, sous réserve, entre autres, que les options ne peuvent avoir une durée excédant dix ans et qu'elles doivent avoir des conditions non moins restrictives que la levée sur une période minimale de 18 mois, avec acquisition graduelle et égale du droit de levée au moins sur une base trimestrielle. Le nombre total d'options sur actions émises en faveur d'une seule personne est limitée à 5 % du total des actions ordinaires de la Société émises et en circulation par année; ce pourcentage est limité à 2 % par consultant.

Le nombre et les prix d'exercice moyens pondérés des options sur actions se présentent comme suit:

	Période de six mois terminée le 31 août 2013		Période de six mois terminée le 31 août 2012	
	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options
En circulation au début de la période	1,55 \$ 3 347 500	5 216 250	1,15 \$	
Exercées	1,43	(281 500)	0,68	(20 000)
Attribuées	2,36	140 000	2,10	2 155 000
Échues	1,96	(120 000)	–	–
En circulation à la fin de la période	1,57 \$	4 954 750	1,53 \$	5 482 500
Exercables à la fin de la période	1,33 \$	3 229 664	0,95 \$	1 776 333

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

## 4. Paiement fondé sur des actions (suite)

### a) Régime d'intéressement au capital de la Société (suite)

La juste valeur des options octroyées a été estimée au moyen du modèle d'évaluation Black-Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de la période de six mois terminée :

	Période de six mois terminée le 31 août 2013	Période de six mois terminée le 31 août 2012
Prix de l'action	2,36 \$	2,10 \$
Dividende	—	—
Taux d'intérêt sans risque	1,03 %	1,34 %
Durée estimative	2,44 ans	4,19 ans
Volatilité prévue	79,42 %	70,52 %

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des salariés au cours de la période de six mois est de 1,06 \$ (1,13 \$ en 2012). La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées à des non-salariés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2012 est de 0,90 \$. Aucune option n'était octroyée à des non-salariés au cours de la période de six mois terminée le 31 août 2013.

Le prix moyen pondéré de l'action à la date de l'exercice des options exercées durant la période de six mois est de 3,84 \$ (2,10 \$ en 2012).

Pour la période de six mois terminée le 31 août 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 279 110 \$ liée à ce régime (528 030 \$ en 2012).

### b) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de la Société

En mai 2013, le Conseil d'administration a approuvé un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants d'Acasti, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto et des actionnaires d'Acasti. Le régime a été subséquemment approuvé par la Bourse de Toronto et par les actionnaires d'Acasti le 27 juin 2013. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le Conseil d'administration. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions sous forme d'actions.

Le 27 juin 2013, la Société a octroyé aux membres du conseil d'administration, dirigeants, employés et consultants un total de 1 060 000 unités d'actions avec restrictions (« Unités APO ») en vertu du régime incitatif à base de capitaux propres de la Société. Les Unités APO s'acquiert graduellement dans le temps mais sont assujettis à une date d'expiration ne dépassant pas le 15 janvier 2017, à un rythme spécifique en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60 %) de ces attributions seront acquises qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par la Société. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux de la Société, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur. La juste valeur des Unités APO correspond au prix de l'action à la date de l'octroi et est comptabilisée comme rémunération à base d'actions, dans le surplus d'apport, sur la période d'acquisition. La juste valeur des Unités octroyées durant le trimestre est de 2,89 \$ par unité.

Pour la période de six mois terminée le 31 août 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 203 624 \$ (néant en 2012).

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

---

## 4. Paiement fondé sur des actions (suite)

### c) Régime d'intéressement au capital de Neptune

Neptune a instauré différents régimes de rémunération à base d'actions à l'intention des administrateurs, dirigeants, employés et consultants qui fournissent des services à l'intérieur de son groupe d'entreprises, incluant la Société. La Société constate à titre de rémunération à base d'actions une partie de la dépense enregistrée par Neptune, selon la proportion des services rendus qui sont fournis directement à la Société par les bénéficiaires.

#### (i) Options sur actions de Neptune :

Pour la période de six mois terminée le 31 août 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 394 299 \$ liée à ce régime (404 165 \$ en 2012).

#### (ii) Régime incitatif à base de titres de capitaux propres de Neptune :

En janvier 2013, le Conseil d'administration a approuvé un régime incitatif à base de titres de capitaux propres pour les employés, administrateurs et consultants de Neptune, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto et des actionnaires de Neptune. Le régime a été subséquemment approuvé par la Bourse de Toronto et par les actionnaires de Neptune le 27 juin 2013. Le régime prévoit l'émission d'unités d'actions avec restrictions, d'unités d'actions liées au rendement, d'actions avec restrictions, d'unités d'actions différées et d'autres formes d'attributions fondées sur des actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le Conseil d'administration. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions sous forme d'actions.

Le 21 juin 2013, la Neptune a octroyé aux membres du conseil d'administration, dirigeants, employés et consultants un total de 1 191 000 unités d'actions avec restrictions (« Unités ») en vertu du régime incitatif à base de capitaux propres de Neptune. Les Unités s'acquièrent graduellement dans le temps mais sont assujettis à une date d'expiration ne dépassant pas le 15 janvier 2017, à un rythme spécifique en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60 %) de ces attributions seront acquises qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par Neptune. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux de la Société, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur.

Pour la période de six mois terminée le 31 août 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 320 623 \$ liée à ce régime (néant en 2012).

#### (iii) Bons de souscription de NeuroBioPharm Inc. détenus par Neptune :

Pour la période de six mois terminée le 31 août 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 1 650 \$ liée à ce régime (14 267 \$ en 2012).

#### (iv) Bons de souscription d'Acasti détenus par Neptune :

Pour la période de six mois terminée le 31 août 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 1 470 \$ liée à ce régime (106 172 \$ en 2012).

#### (v) Options d'achat d'actions de NeuroBioPharm Inc. détenues par Neptune :

Pour la période de six mois terminée 31 août 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 486 \$ liée à ce régime (néant en 2012).

#### (vi) Options d'achat d'actions d'Acasti détenues par Neptune :

Pour la période de six mois terminée 31 août 2013, la Société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions d'un montant de 329 364 \$ liée à ce régime (néant en 2012).

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

---

## 4. Paiement fondé sur des actions (suite)

### d) Régime d'intéressement à base d'actions de NeuroBioPharm

En mai 2013, le Conseil d'administration a approuvé un régime d'intéressement à base d'actions pour les employés, administrateurs et consultants de NeuroBioPharm, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto et des actionnaires de NeuroBioPharm. Le régime a été subséquemment approuvé par la Bourse de Toronto et par les actionnaires de NeuroBioPharm le 27 juin 2013. Le régime prévoit l'émission d'attributions à base d'actions, sous réserve des conditions restrictives pouvant être déterminées par le Conseil d'administration. Lorsque les conditions restrictives sont remplies, le cas échéant, le régime prévoit le règlement des attributions sous forme d'actions.

Le 27 juin 2013, NeuroBioPharm a octroyé aux employés du groupe un total de 832 000 attributions à base d'actions d'intéressement en vertu du régime d'intéressement à base d'actions de NeuroBioPharm. Les attributions à base d'actions NeuroBioPharm s'acquièrent graduellement dans le temps mais sont assujettis à une date d'expiration ne dépassant pas le 15 janvier 2017, à un rythme spécifique, en fonction de la catégorie de chaque détenteur, sous réserve que soixante pour cent (60%) de ces attributions ne seront acquises qu'après la réalisation des objectifs de performance identifiés par NeuroBioPharm. Les objectifs de performance sont basés en partie sur des objectifs précis et globaux de NeuroBioPharm, mais également en fonction de la performance individuelle de chaque détenteur.

Pour la période de six mois terminée le 31 août 2013, une charge de rémunération à base d'actions de 3 569 \$ a été constatée sous ce plan par la Société (néant en 2012).

## 5. Engagements

### *Contrat de licence*

En vertu d'un contrat de licence, la Société s'était initialement engagée à verser à Neptune, jusqu'à l'expiration des brevets de Neptune sur la propriété intellectuelle autorisée, une redevance égale au total de a) relativement aux ventes de produits dans le champ d'application de la licence, le cas échéant, le montant le plus élevé entre i) 7,5 % des ventes nettes et ii) 15 % de la marge bénéficiaire brute d'Acasti, et de b) 20 % des revenus tirés des sous-licences attribuées par Acasti à des tiers, le cas échéant. La licence expirera à la date d'expiration du brevet visé par la licence qui expirera en dernier et/ou de sa continuation en partie et/ou de la division (demande complémentaire). Après l'expiration du dernier brevet sur la propriété intellectuelle autorisée, actuellement prévue en 2022, la licence sera automatiquement renouvelée pour une période additionnelle de 15 ans durant laquelle les redevances auraient été égales à la moitié de celles qui sont calculées selon la formule susmentionnée. De plus, nonobstant ce qui précède, le contrat de licence prévoit les paiements de redevances minimales qui suivent : année 1 – néant, année 2 – 50 000 \$, année 3 – 200 000 \$, année 4 – 225 000 \$ (montant initial de 300 000 \$, réduit à 225 000 \$ après l'abandon par Acasti de ses droits de développer des produits pour la vente libre aux termes de la licence), année 5 – 700 000 \$, année 6 et par la suite – 750 000 \$. Les redevances minimales sont calculées pour chaque année du contrat à compter de la date d'entrée en vigueur du contrat, soit le 7 août 2008.

Le 4 décembre 2012, la Société a annoncé qu'elle a conclu une entente de prépaiement avec Neptune qui prévoit que la Société peut payer d'avance les redevances futures payables en vertu de ce contrat de licence.

Le prépaiement et l'émission des actions à Neptune ont été approuvés par les actionnaires désintéressés de la Société lors de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société tenue le 27 juin, 2013, et subséquemment par la Bourse de croissance TSX.

Le 12 juillet, la Société a émis à Neptune 6 750 000 actions de Catégorie A, à un prix de 2,30 \$ par action.

La transaction a été comptabilisée suite à l'émission des actions de Catégorie A. La valeur du prépaiement, déterminée avec l'assistance de spécialistes externes en évaluation, selon la formule du calcul stipulée dans le contrat de licence, ajustée pour refléter les redevances courus de 395 068 \$ du 4 décembre, 2012, date à laquelle la Société a conclu l'entente de prépaiement, au 12 juillet 2013, date de l'émission des actions, d'un montant de 15 129 932 \$ a été comptabilisé comme un actif incorporel. Les actions émises à la suite de cette transaction correspondent à une augmentation du capital social de 15 525 000 \$, déduction faite de 29 000 \$ de frais d'émission d'actions. La Société n'a plus l'engagement de paiement de redevances en vertu du contrat de licence.

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

## 5. Engagements (suite)

### *Frais de recherche et de développement*

Dans le cours normal des activités, la Société a conclu des accords avec divers partenaires et fournisseurs les obligeant à réaliser des projets de recherche ainsi qu'à fabriquer et commercialiser certains produits. La Société a conservé certains droits relativement à ces projets.

La Société s'est engagée dans divers projets de recherche et de développement qui seront effectués sur une période de 12 à 24 mois pour un coût total de 5 064 000 \$, dont un montant de 3 447 000 \$ a été payé à ce jour. Au 31 août 2013, un montant de 531 000 \$ est inclus dans les « Fournisseurs et autres créditeurs » relativement à ces projets.

## 6. Parties liées

### a) Frais d'administration et frais de recherche et de développement

Au cours des périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2013 et 2012, Neptune a facturé à la Société certaines charges engagées pour cette dernière et des redevances, comme suit :

	Période de trois mois terminée le 31 août 2013	Période de trois mois terminée le 31 août 2012	Période de six mois terminée le 31 août 2013	Période de six mois terminée le 31 août 2012
Frais d'administration	264 717	\$294 240	\$489 675	\$
	583 593	\$		
Frais de R&D, avant crédits d'impôt	179 046	164 650	329 209	352 458
Redevances (note 5)	51 781	75 439	228 219	103 220
	495 544	\$534 329	\$ 1 047 103	\$
	1 039 271	\$		

Lorsque Neptune engage des frais marginaux pour le compte de la Société, elle lui facture ceux-ci directement. Les coûts engagés qui bénéficient à plus d'une entité du groupe de Neptune sont facturés au moyen d'une allocation d'une fraction des frais engagés par Neptune qui est proportionnelle à la fraction des services ou des bénéfices estimatifs reçus par chacune des entités pour ces items.

Ces frais ne comprennent pas toutes les charges engagées par Neptune pour le compte de la Société, puisque Neptune n'alloue pas, entre autres, certaines charges de bureau communes et ne facture pas d'intérêt sur ses créances. De plus, ces frais ne représentent pas nécessairement le coût que la Société devrait autrement engager si elle ne recevait pas ces services et bénéfices au moyen des ressources partagées par Neptune ou si elle ne recevait pas de financement de Neptune.

### b) À payer à la société mère

Les montants à payer à la société mère n'ont pas de date d'échéance précise aux fins de paiement ou de remboursement et ne portent pas intérêt.

# ACASTI PHARMA INC.

Notes afférentes aux états financiers intermédiaires (suite)  
(non audités)

Périodes de trois et six mois terminées les 31 août 2013 et 2012

## 6. Parties liées (suite)

### c) Rémunération des principaux dirigeants

Les membres du conseil d'administration et certains dirigeants sont les principaux dirigeants de la Société. Ils exercent un contrôle sur 3 % des actions avec droit de vote de la Société.

La rémunération des principaux dirigeants inclut les montants suivants pour les périodes de trois mois et de six mois terminées les 31 août 2013 et 2012 :

	Période de trois mois terminée le 31 août 2013	Période de trois mois terminée le 31 août 2012	Période de six mois terminée le 31 août 2013	Période de six mois terminée le 31 août 2012
Avantages à court terme	158 940	\$225 820	\$299 107	\$
	451 640	\$		
Paiements fondé sur des actions	646 311	\$427 427	\$ 1 039 079	\$
	864 457	\$		
	805 251	\$653 247	\$ 1 338 186	\$
	1 316 097	\$		

## 7. Informations sectorielles

La Société compte un secteur d'activité isolable : développer et commercialiser des applications pharmaceutiques découlant de ses droits sous licence pour les maladies cardiovasculaires.

Tous les actifs de la Société sont situés au Canada et aux États-Unis.

Les ventes de la Société se répartissent selon la région de domiciliation du client. Toutes les ventes s'effectuent aux États-Unis.

## 8. Événement postérieur à la date de clôture

Depuis le 31 août 2013, 5 311 100 bons de souscription de série 4 ont été exercés résultant en l'émission d'actions ordinaires de Catégorie A du même nombre. Le produit total de l'exercice s'élève à 1 327 775 \$.